

Paris, le 4 septembre 2020

### Volet Compétences du Plan de Relance

#### L'offre de formation sera au rendez-vous de la mise en œuvre

A raison, le Gouvernement a placé au cœur de l'ambition de « France Relance » les enjeux de compétences. La formation est clé pour éviter un chômage de masse, relancer l'économie française et accompagner ses transformations digitale et écologique.

En ce qui concerne les mesures 'anti-chômage', les annonces sont fortes, notamment pour les jeunes grâce aux aides à l'embauche des alternants. L'augmentation de la rémunération des demandeurs d'emploi en formation devrait également être une incitation positive à l'entrée en formation.

Sur la formation des salariés, les mesures annoncées devront être complétées et précisées pour garantir un véritable choc d'accès à la formation. Les aides à la formation doivent bénéficier à tous les salariés de manière simple et réactive. Pour cela, un financement doit être dédié à la formation dans les entreprises de 50 à 250 salariés. Et une politique nettement plus volontariste doit être menée via le Compte Personnel de Formation (CPF) pour inciter le plus grand nombre à adapter ses compétences en lien avec les mutations économiques et la relance du pays.

Enfin, en ce qui concerne la modernisation de l'offre de formation, la FFP rappelle que la formation professionnelle est un secteur économique. Les premières actions de modernisation consistent donc d'abord à favoriser les capacités d'innovation du secteur en réduisant les obligations administratives, en privilégiant le mieux-disant dans l'achat public, en adaptant les modalités de facturation des financeurs, et en garantissant des délais de paiement acceptables.

*« Après ces premières annonces qui placent la compétence au cœur du plan de relance, un travail important doit être engagé rapidement avec la filière pour définir les contours, les modalités de mise en œuvre et de suivi des mesures. Une attention particulière doit être portée sur la formation des salariés qui seront les premiers acteurs de la relance. La FFP sera au rendez-vous de ce dialogue avec les pouvoirs publics et tous les secteurs économiques pour garantir le maximum d'efficacité des mesures qui seront déployées pour la relance de notre pays. »* Pierre Courbebaisse, Président de la FFP.

**Contact Presse : Naïs LAURANDEL - 01 44 30 48 93 - [nlaurandel@ffp.org](mailto:nlaurandel@ffp.org)**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente près de 1000 entreprises de formation et du développement des compétences et leurs 2300 établissements. Depuis vingt-huit ans au service de la représentation et de la promotion du développement des compétences, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de près de 2,7 milliards d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.

